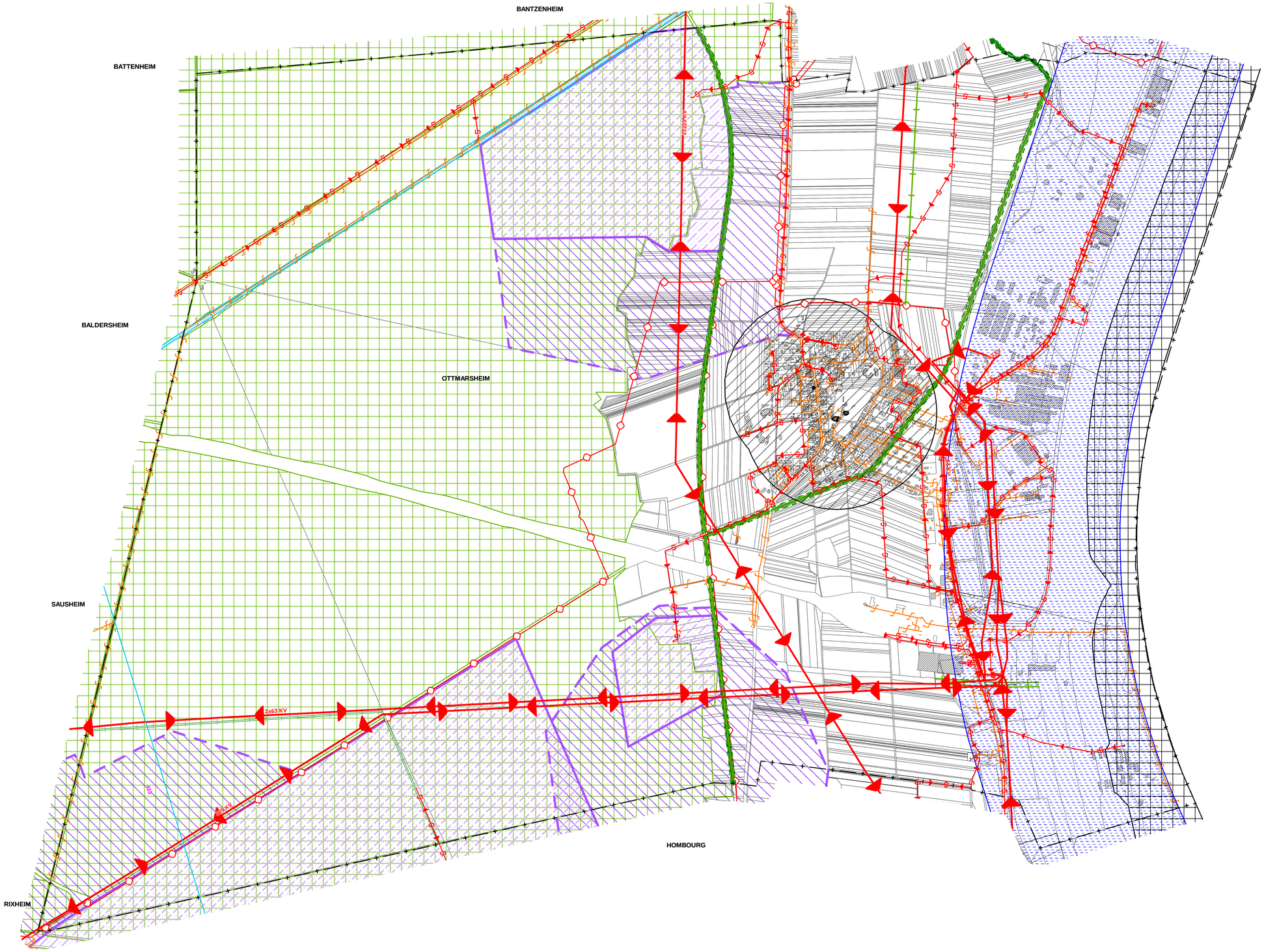

	Bois et Forêts relevant du régime forestier	Direction Régionale de l'Office National des Forêts Code forestier

Servitudes d'utilité publique

A 3	Terrains riverains des canaux d'irrigation	Direction Départementale des Territoires - Art. R. 152-17 à R. 152-25 du code rural
A 4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Direction Départementale des Territoires - Loi "Risque" du 30.07.2003
A 5	Pose des canalisations publiques - Eau potable - Assainissement	Maître d'ouvrage - Loi n°92-1283 du 11.12.1992 - Code rural: Art. L 152.1
AC1	Protection des sites	Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine - COLMAR - Eglise Classée MH le 01.10.1941 - 53 rue du Général De Gaulle Inscrit à l'Hv. suppl. des MH le 29.12.1977 - Chapelle Saint-Anne du prieuré Saint-Bernard 3 rue du Couvent Inscrit à l'Hv. suppl. des MH le 15.12.2015
AC2	Protection des sites Site inscrit	Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine - COLMAR - Code de l'Environnement - Ile du Rhin - Kembs - Neuf-Brisach Inscrite le 28.12.1967
AS1	Protection des eaux potables Protection rapprochée Protection éloignée	Agence Régionale de la Santé d'Alsace Cité administrative Gaujot 14 rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG Cédex - Code de la Santé Publique: Art. L 1321-1 à L 1321-3 et R 1321-1 à R 1321-66 - Arrêté Préfectoral du 01.04.1981, 06.02.1996 et 11.06.2009
EL 2	Zones submersibles	Service de la Navigation de STRASBOURG 25, Rue de la Nuée Bleue 67031 STRASBOURG - Loi locale du 02.07.1891 - Règlement d'application du 14.02.1892 Article 39 et 41
I 3	Transport de gaz	GRT-GAZ Rue Ampère 67451 MUNDOLSHEIM - Loi du 08.04.1946 - Décret du 11.06.1970
I 4	Lignes électriques - Lignes moyenne tension - Lignes haute tension	E.R.D.F - G.R.D.F. Alsace 2, Rue de l'ill 68110 ILLZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970 RTE GMR Alsace Groupe d'Exploitation Transport - Alsace 12, Avenue de Hollande 68110 ILLZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970 - Décret n° 67.886 du 06.10.1967
PPRT		La commune est soumise au Plan de Prévention des Risques Technologiques approuvé par Arrêté Préfectoral n°2014099-0003 du 09.04.2014
PT 3	Câbles téléphoniques	France-Télécom Unité Régionale de Réseau d'Alsace Service Soulet 1, rue René Lalennec BP n°90011 SCHILTIGHEIM 67032 STRASBOURG Cédex - Décret n° 92-273 du 12.03.1962 - Câble 255 Mulhouse - Frontière allemande
T1	Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer	S.N.C.F. - Direction de STRASBOURG Direction infrastructure Service Régional Immobilier 17 Rue André Ringet 51100 REIMS - Loi du 15.07.1845 - Décret n° 730 du 22.03.1942 - Code minier - Art. 84 et 107 - Code Forestier - Art. I 322-8 - Loi du 29.12.1892 - Décret loi du 30.10.1935 modifié en Art. 6 par la loi n° 957 du 27.10.1942 - Décret n° 59-962 du 31.07.1959 - Décret n° 64-262 du 14.03.1964 - Décret n° 69-803 du 10.06.1969 - Décret n° 80-331 du 07.05.1980
413 T5	Aérodrome : dégagement	DGAC - SNIA Pôle de Lyon 210 rue d'Allemagne BP 606 69125 LYON Saint-Exupery - Arrêté du 07.06.2007 - Aéroport de Bâle-Mulhouse Arrêté Ministériel du 21.06.1977
S'Applique sur tout le ban T 7	Aérodrome : Installations particulières (militaire)	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR - Arrêté ministériel du 27.05.1980
S'Applique sur tout le ban T 7	Aérodrome : Installations particulières (civile)	Direction Départementale des Territoires - Code de l'Aviation Civile - Art. - R - 244-1 - Code de l'Urbanisme - Art. L - 421-1 R - 421-38-13 - Arrêté du 25.07.1990 complété par l'Arrêté du 07.12.2010

Commune de OTTMARSHEIM

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

4.4 Le plan des servitudes d'utilité publique

Direction Départementale

des Territoires du Haut-Rhin

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Territoires HAUT - RHIN

Service Connaissance, Aménagement et Urbanisme
Bureau Urbanisme et Planification territoriale
Cité administrative
68026 Colmar

N
1

Echelle : 1/7500

24/10/2017
SCAU - BUPT
Source : DDT68 SCAU/BUPT
©Plan Parcellaire
de OTTMARSHEIM®